



Cherche solution litiges panneaux photovoltaïques

Par ange1405

Bonsoir

Nous avons fait installer des panneaux photovoltaïques sur le toit après avoir été démarché en 2012, mais plusieurs incohérences sont remarquées car il est marqué qu'il nous serait installé 24 panneaux sur le bon de commande et finalement nous n'en avons que 15 mais plus puissants que les 24 de prévus.

L'entreprise qui nous a installé les panneaux nous a fait contracté un crédit chez une filiale d'une banque très connue. Nous avons déposé notre dossier chez un avocat de Paris depuis l'année dernière mais d'après ce qu'on nous dit ça ne doit passer qu'en commission le 16 septembre, c'est pourquoi j'essaie de trouver par moi-même le moyen de sortir de cette situation sans sombrer plus qu'à présent financièrement.

Mon mari étant au chômage, nous ne pouvons nous permettre de dépenser des mille et des cents sans avoir de résultats car tous les mois les frais de l'avocat ainsi que le crédit se prélèvent en plus de tout le reste.

N'ayant pas pu les payer pendant 2 mois car mon mari a eu du mal à être indemnisé de perte d'emploi (perte de son dossier à plusieurs reprises), alors la société du crédit nous menace de nous fiché banque de France.

Y a-t-il une solution pour annuler ce crédit ?

Merci infiniment de l'aide que vous voudrez bien nous accorder

Bonne soirée

Cordialement